

Fils et filles de Jean Baptiste

Outre notre aïeul Jean Louis Martin, j'ai déjà noté Marie Jean Baptiste Valentin ,mort à 18 ans, le 27 février 1791, sous lieutenant au Royal Suédois, en garnison à Valenciennes.

On trouve encore :

Marie Anne Valburge Sadoul, née le 7 mai 1775, qui épousa un monsieur Arent, pas d'autres renseignements.

Charles François Marie, dit Charles né le 1er mars 1774, pas d'autres indications.

Deux autres fils s'engagèrent jeunes :

Charles Etienne ,né le 12 mars 1777, était en l'an VI hussard au II^o régiment.

On a de lui quelques lettres qui sont bien celles d'un soldat, en ce sens qu'elles se bornent à demander de l'argent à sa famille pour améliorer l'ordinaire. Son orthographe est très fantaisiste et surtout très alsacienne, il écrit en français comme il parle, c'est-à-dire en dialecte. Ainsi dans une lettre, il dit qu'il a été à la bataille de Lotie. S'agirait-il de la fameuse bataille de Lodi et de Bonaparte . On ne sait trop. On le voit à Besançon , à Annecy, à Marseille, le ton de sa correspondance ne varie pas; ce sont toujours des demandes d'argent.

Charles Etienne devait être un personnage assez turbulent. Le 27 floréal an VI, mai 1798, il écrit qu'il s'est disputé avec un camarade, puis qu'il s'est battu avec lui en duel au sabre et qu'il a eu le petit doigt de la main droite coupé. Il espère bien qu'on va lui donner son congé; le 10 prairial an VI, il écrit qu'il a son congé, que sa blessure est peu de chose, mais qu'il a simulé devant les chirurgiens. Il va revenir à Strasbourg, et il donne sa parole d'honneur qu'il agira comme un brave enfant; il reconnaît qu'il est obligé de changer son caractère, car on ne reste ^{pas} toujours jeune. Après cet aveu, indiquant que Charles Etienne a du faire pas mal de bêtises, il demande qu'on lui envoie deux louis, ce qui est fait. La lettre ne devait avoir d'autre objet que d'obtenir ou carotter les deux louis, car il n'a pas son congé du tout. Le 4 messidor an VII, il est à l'hôpital de Marseille, il revient de l'armée d'Italie, il a reçu un coup de fusil et deux coups de sabre, son cheval a été tué. Bien entendu, il demande de l'argent, cette fois pour s'habiller. Un monsieur Quinon, qui a été son tuteur et continue à s'occuper de ses affaires, ne l'oublie pas d'ailleurs et il lui fait verser par l'administration du régiment une haute paye de 12 livres par mois. Il devait donc rester encore à la famille Sadoul quelques débris de son ancienne fortune. En thermidor an 7, il est à Aix en Provence, il n'est pas encore guéri, il pense être envoyé à l'armée du Rhin. En l'an XI, il est à Hoenheim et il achète pour 300 francs un cheval au citoyen Isaac Lévy; le 4 pluviôse an XII, il donne procuration à son beau frère Pierre Coze de toucher les intérêts

d'une créance Lebel et de remettre 300 francs au maquignon Isaac Lévy qui n'est pas encore payé .

C'est fini, à partir de ce jour de pluviôse an XII (fin janvier 1804), Charles Etienne disparaît et on n'entend plus parler de lui.

Un autre militaire est Joseph Marie, né le 28 mars 1779. Il a été volontaire du Bas-Rhin, puis, le 10 thermidor an VI (juillet 1798), il s'est engagé au 13^e régiment de dragons à Colmar. Ce dragon est plus sérieux que son frère le hussard, il a aussi plus d'instruction et il écrit bien.

Dès son arrivée au régiment, il espère qu'il pourra bientôt être nommé sous officier, puisqu'on lui comptera son temps de service aux volontaires du Bas-Rhin. Il commence par se faire faire un uniforme de fantaisie, pour paraître aussi bien que plusieurs jeunes gens de famille qui sont au corps; mais comme il ne peut le payer, il le rend au tailleur.

Finalement, Quinon son tuteur, (Joseph n'a encore que 19 ans) lui envoie de l'argent et il peut avoir son uniforme .

En l'an XI, Joseph est à Mayence. Ensuite, silence complet.

Nous sommes un peu mieux fixés sur une soeur plus âgée,

Marie Thérèse Paule Antoinette Charlotte, dite Thérèse, née le 14 juillet 1766.

Elle épouse, avant la Révolution, François Antoine Joseph Queffemme, avocat au conseil souverain d'Alsace et Bourguemaitre (sic) en la ville de Wissembourg. La famille Queffemme avait en Alsace une situation en vue. Le père du marié était un avocat célèbre du conseil souverain; un de ses frères était conseiller au conseil souverain; il devint sous l'Empire, Président de Chambre à la Cour d' Appel de Colmar, son fils lui succéda. De cette branche des Queffemme descendent les de Lardemelle, Sequinot de Préval, Guuy de Bellaq, des Aulnois, de Crovisier, familles fixées en Lorraine .

Nous ne sommes d'ailleurs pas leurs parents.

Pendant la Révolution, notre Queffemme adopta des idées avancées, ce qui le brouilla avec sa famille. D'avocat; il devint officier de gendarmerie, il devait arriver au grade de colonel. Dans ses fonctions, il paraît avoir fait preuve de beaucoup de zèle. Le 17 messidor an II (juillet 1794), quelques jours avant le 9 thermidor et la chute de Robespierre , il était chef d'escadron de la 17^e division de gendarmerie nationale, et il reçoit l'ordre de Mainoni , agent national du district de Strasbourg, de rechercher les suspects et les prêtres qui exercent encore leurs fonctions, notamment le curé d'Ilk kirch qui s'est permis d'ouvrir les

temples, de baptiser et d'exercer les fonctions supprimées. On lui donnera les forces nécessaires, on fouillera les villages, on fera des perquisitions, on organisera en somme une sorte de grande battue à travers tout le département du Bas-Rhin. On ne sait comment le chef d'escadron Joseph Queffemme se tira de cette mission.

Thérèse Sadoul, épouse Queffemme, mourut jeune, elle ^{n'était} ~~n'avait~~ déjà plus en l'an VII (1799). Elle avait eu six enfants. Un fils, Louis, militaire, mourut pendant la campagne de Russie en 1812; un autre, François, né vers 1797, était, en 1820, brigadier au 6^e escadron des lanciers de la garde royale et élève officier à l'école de cavalerie de Saumur. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1820, pris d'un accès de somnambulisme, il tomba d'une fenêtre et se tua. L'acte de décès donne à sa mère la particule de Sadoul. C'était, on l'a déjà vu pour Valentin, fils de Jean Baptiste, l'habitude pour les officiers des corps distingués et notre Queffemme était dans la garde royale.

Le ménage Queffemme-Sadoul eut trois filles connues, l'une, religieuse au couvent de la Visitation à Metz, vivait encore en 1857, une autre fit un mariage avantageux en Belgique, la troisième épousa M. Valentin, pharmacien à Porrentruy (renseignements donnés à mon frère par M. Gouy de Bellocq, descendant d'une autre branche Queffemme.)

Quelques actes existent concernant les Queffemme. Le 9 avril 1790, ils reconnaissent devoir à Jean Baptiste Sadoul, leur père et beau père, une somme de 6.000 livres tournois que celui-ci vient de leur prêter. Je note ce fait parce qu'il prouve qu'en 1790 la situation pécuniaire de Jean Baptiste était encore aisée et que ce sont surtout les bouleversements de la Révolution qui l'ont diminuée ou plutôt anéantie. Le II germinal an VII, cette créance, dont les intérêts sont régulièrement payés fait l'objet d'une inscription hypothécaire à Wissembourg ;

Puis, à propos de cette créance, un acte curieux, en 1802. Le père de Queffemme est mort. Son Altesse Sérénissime, Monseigneur l' Electeur de Bavière à Munich, lui doit, pour on ne sait quelles raisons, 6.000 livres. Les héritiers de Jean Baptiste Sadoul chargent un mandataire de faire toutes démarches et diligences nécessaires près de son Altesse Sérénissime pour se faire payer cette somme qui servira à Joseph Queffemme, héritier de son père, à payer ce qu'il doit à la succession de Jean Baptiste. Espérons que ces démarches près d'un haut personnage que Napoléon devait faire roi furent couronnées de succès.



Pauline Ladoul, épouse Pierre Coze.



Pierre Loze -
Docteur et Professeur à la Faculté de
Médecine de Strasbourg -

Né à Ambletém (A. d. C.) 17 Août 1784

Décedé à Strasbourg le 25 Juin 1821

Epouse le 26 Avril 1790 à Strasbourg.

Paul-Thérèse Jadsoul

filie de

Jean Baptiste et de

Marie Julie Paul Brentano-Limaroli

La famille COZE

Si nous ne savons que des choses assez vagues sur la plupart des enfants de Jean Baptiste, par contre nous sommes beaucoup mieux renseignés sur une fille, Pauline Sadoul et nous avons conservé jusqu'à aujourd'hui les relations les plus cordiales avec quelques unes de ses descendantes. Marie Paule Thérèse, dite Pauline Sadoul, était née le 26 avril 1768, elle épousa le 26 avril 1791, Pierre Coze, alors chirurgien-major au 12° regiment de chasseurs à cheval à Lunéville et avant à Sélestat.

Pauline Sadoul, épouse Coze était fort séduisante. Nous avons d'elle un ravissant portrait qui m'a été donné par un de ses descendants, M. Trombert, mort en 1923, Juge honoraire au tribunal d' Angers (les indications nécessaires sont portées derrière ce portrait).

Pierre Coze était né le 17 août 1754 à Ambleterre- (Pas de Calais). Le 26 mai 1779, il est médecin-major au regiment de Champagne-cavalerie. Je viens de dire qu'en 1791, lors de son mariage, il était chirurgien-major au 12° chasseurs à cheval à Lunéville. Il est ensuite nommé médecin en chef de l'armée de Sambre et Meuse. En 1794, il abandonne la médecine militaire et devient professeur de clinique interne à l' école près la Faculté de médecine de Strasbourg; la même année, le 3 juillet 1794, il est nommé Doyen de la Faculté de médecine. Il mourut le 25 juin

il y a quelques années, laissant plusieurs enfants dont un fils, Fulbert, est actuellement médecin très estimé au Puy (Haute-Loire). Nous ne nous sommes jamais vus, mais nous continuons à nous envoyer des faire-parts aux événements de famille. Le docteur Coze a une soeur Mme Gasser, dont le mari, après avoir été greffier de justice de paix exerce maintenant je ne sais trop quelle profession. Les Gasser ont de nombreux enfants dont plusieurs sont élevés par leur grande tante Mme ~~Roussel~~ Roussel.

Une fille du premier mariage de M Léon Coze épousa M Brunet, directeur de l'usine à gaz de Châlons sur Marne; elle eut de nombreux enfants, elle perdit trois fils pendant la guerre, dont René Brunet, capitaine au 10° Bataillon de Chasseurs à pied, tué le 25 août 1914 à Sainte Barbe, près la Chipotte. René Brunet avait lui même de nombreux enfants dont deux sont entrés dans les ordres.

De son second mariage, Léon Coze eut deux filles. L'ainée, Berthe, se fit religieuse à Versailles et mourut assez jeune; l'autre, Jeanne, épousa M. Roussel, Professeur à l'école forestière, elle n'eut pas d'enfant. Depuis la guerre, elle s'est retirée dans le midi, nous sommes toujours en relations affectueuses avec elle.

Léon Coze avait un frère Emile qui fut directeur de la Compagnie du Gaz à Reims et auquel succéda son fils André. Il a



Emergence, Cote quelc

Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur Richard
Juge au Tribunal de 1^{re} instance à Colmar la somme
de six cent francs, suivant dérogation de M^r Spitz de
Spire, mon beau frere, et pour à compte de la portion
héritière, qui lui est venue de la succession de feu
M^{me} Braunnot, dont quittance Schlettelt le 6 Janvier
1821

Sadoul

Reçu sur dérogation de M. Spitz de Spire, mon beau
frere et pour restant de la portion héritière, qui lui
est venue de la succession de feu M^{me} Braunnot la
somme de douze cent quatre vingt dix francs, 96^e, dont
quittance Schlettelt le 24. 7. 1821

Sadoul

8

Jean Louis Martin SADOUL - 1762 - 1845

Mon arrière grand père Louis Sadoul est né à Strasbourg le 10 novembre 1762. Le 12 janvier 1786, il épousa à Lauterbourg Marie Anne Spitz, dont le père était bailli de Lauterbourg. La jeune Madame Louis Sadoul n'avait guère plus de 18 ans, elle était née le 19 décembre 1768 à Lauterbourg. Notre bisaïeul mourut le 1^{er} juin 1845, dans sa 83^e année, président honoraire du tribunal de Sélestat. Sa femme était morte le 22 janvier 1835. Tous deux sont enterrés au cimetière de Sélestat et nous entretenons toujours leur tombe .

De ce mariage sont nés cinq enfants :

- 1) Marie Anne Baptiste Pauline (2 avril 1788 - 8 août 1858).
Mariée jeune, elle divorça peu après et ne se remaria pas.
- 2) Joseph - (13 avril 1789 - novembre 1852)
Commandant d'infanterie, eut deux filles; MMmes Laurence et Rabiât, branche aujourd'hui éteinte.
- 3) Marie Marguerite (15 germinal an II - (avril 1794) - 13 avril 1863). Epousa Jules de Rey. Ses petites filles sont Mme Devallée et Mme Grivet. Toutes deux sont sans enfant. Au même degré descend de Mme de Rey, le général Ferru, actuellement en retraite à Beaune (Côte d' Or). Il a deux enfants, un fils et une fille. Nous n'avons guère conservé de relations avec lui en dehors d'envois de faire-parts.

4) Louis, né en 1795- 8 mars 1863

docteur en médecine - se fixa à Woerth -Bas Rhin. Ses descendants sont les deux Sadoul de Figeac, Mme Sérot et son fils Pierre.

5) Marie Joseph Sébastien Victor qui est mon grand-père. Il était beaucoup plus jeune que ses frères et soeurs (22 ans de moins que l'ainé) étant né à Spire le 20 janvier 1811. Il mourut à Raon le 25 mai 1891.

Les évènements de la Révolution, puis de l' Empire devaient faire à mon arrière grand-père une existence mouvementée, au moins dans sa première partie. Et pourtant la vie semblait s'annoncer pour lui douce et facile. Son père était riche, considéré, il réservait à son fils sa charge de grand bailli; la famille de sa femme était aussi honorable et aisée. Il semblait que Louis Sadoul n'eut qu'à se laisser vivre. Combien les évènements déroutent les prévisions des hommes. Jadis, nous aurions mal compris ces bouleversements. La guerre de 1914 et ses suites, en diminuant dans des proportions très considérables nos situations, nous font malheureusement comprendre trop bien ce qui est arrivé à nos arrières grands parents, Jean Baptiste et son fils Louis, sans parler des frères et soeurs de celui ci.

Louis Sadoul fait ses études de droit, il est licencié de l' Université de Strasbourg et, le 12 février 1784, il prête serment d'avocat devant la première chambre du Conseil Souverain d'Alsace à Colmar.



De haut et en bas et de gauche à droite
M^{me} Dominique Spitz, née Richard - Jean Louis Martin Sadoul
mon arrière grand père,

Dominique Spitz

M^{me} Jean Baptiste Sadoul
née Brentano.

GÉNÉRAL H. ZELLER

Gouverneur Militaire de Paris
Inspecteur Général des Réserves

*avec tous ses remerciements et l'expression
de ses meilleurs sentiments*

Louis Sadoul apporte en dot 24.000 livres lui venant de la succession de sa mère. 24.000 livres, 250.000 francs au moins et il y a encore neuf enfants vivants de Jean Baptiste - Très belle situation. Il va avoir bientôt les revenus de la charge de son père que celui ci évalue à 12.000 livres (120 à 150.000 francs). Le jeune Sadoul était un parti très avantageux. Il reconnaît à la future une somme de 5.000 livres à titre de Morgengaab. De leur côté, les parents Spitz font à leur fille une rente annuelle de 1200 livres (12 à 15.000 francs), ils lui donneront aussi un trousseau convenable à son état.

En 1788, Jean Baptiste ne conserve que le baillage de Gouttemberg et son fils Louis devient bailli de Seltz et Hagembach, après avoir ^(été) agréé, les 12 et 15 janvier 1788, par le Conseil Souverain d'Alsace. La même année, il succède à son père comme sub-délégué de l'Intendance d'Alsace. Enfin, Jean Baptiste donne sa démission pour Gouttemberg et, le 1er septembre 1789, le duc des Deux Ponts, Charles II, institue Louis Sadoul dans les fonctions de Grand Bailli. Ces fonctions, il ne devait pas les conserver longtemps. Une loi du 3 novembre 1789 déclare que les anciens corps judiciaires sont incompatibles avec la nouvelle constitution et elle les met en vacances. La loi du 16 août 1790 les supprime, elle décide que désormais les magistrats seront élus par le peuple et installés au nom de la Nation. Voilà le jeune bailli sans situation. La chute des assignats lui fera perdre à lui aussi sa fortune, il le précise dans une demande qu'il adressera beaucoup plus tard en 1814, au Chancelier,

Ministre de la Justice, pour obtenir un emploi. C'est de cette demande que la plupart des détails qu'il vont suivre sont tirés.

En 1793, il est arrêté et détenu comme suspect, il se justifie sans doute assez vite, car il est bientôt remis en liberté et il devient secrétaire en chef de l'administration du district de Saar-Union ;

Il l'est déjà le 15 germinal an II (avril 1794) lors de la naissance de sa fille Marguerite Marie. Il avait donc été libéré avant les mois les plus tragiques de la Terreur (été de 1794 jusqu'au 9 thermidor, fin juillet) et sans doute n'était-il pas considéré comme un contre-révolutionnaire dangereux, puisqu'il avait été pourvu d'un emploi administratif.

La constitution de l'an III (celle qui établissait le Directoire en 1795) supprime les administrations de district. Louis Sadoul est alors élu électeur du collège électoral du Bas Rhin et élu par ce collège administrateur du département du Bas Rhin. Il remplit ces fonctions jusqu'au coup d'état du 18 fructidor an V après lequel les élections du Bas-Rhin furent annulées comme ayant été influencées par le parti royaliste (septembre 1797) .

Louis Sadoul résolut alors de s'établir à Mayence; il trouva dans cette ville si nouvellement française, la protection du Commissaire général qui organisait les quatre départements de

la rive gauche du Rhin. C'était Jean Joseph Marquis, qui devait devenir bientôt préfet du département de la Meurthe et dont le nom est encore bien connu de tous ceux qui font des recherches sur l'époque impériale en Lorraine. Marquis attacha Louis Sadoul au tribunal en qualité de défenseur officieux (le titre d'avocat, on le sait, avait été supprimé et ne sera rétabli qu'en 1810)

Louis Sadoul resta avocat jusqu'à l'époque du Consulat. Le 22 floréal an VIII, (mai 1800) le nouveau commissaire général, le citoyen Shée, le nomme administrateur du département du Mont Tonnerre; bientôt Bonaparte crée les sous-préfectures et Louis Sadoul est nommé sous-préfet de Spire, département du Mont-Tonnerre - (chef lieu :Mayence). Son décret de nomination est signé Cambacérès en l'absence du premier consul. Pourquoi Bonaparte n'était-il par là ? Il est facile de le dire, le décret est de juin 1800 et la bataille de Marengo se livra le 14 juin. Le commissaire général Shée écrit au nouveau sous-préfet qu'il recevra son serment prévu par la Constitution en présence du Peuple assemblé le jour de la célébration de la fête du 14 juillet (1800).

Louis Sadoul ne devait pas porter très longtemps l'uniforme de sous préfet de Bonaparte, deux ans, pas plus. Le 20 juillet 1802, il est nommé sous préfet de Pontarlier (Doubs). Pourquoi? J'ai entendu dire qu'il avait déplu par son indépendance au gouvernement consulaire . Sur sa tombe il fut dit par Drion, président du tribunal de Sélestat qu'il ne résigna son emploi que

lorsque les exigences du pouvoir lui parurent inconciliables avec les prescriptions de sa conscience. En 1814, il écrira seulement que des intérêts de famille et la médiocrité de sa fortune ne lui permirent point un déplacement aussi dispendieux et qu'il fut forcé de donner sa démission. Cette nomination de Spire à Pontarlier devait sans doute cacher une demi-disgrâce.

Sous-préfet démissionnaire, il se fit avocat-avoué à Spire. Dans sa nouvelle profession il trouva sans doute quelques avantages, puisqu'il l'exerça jusqu'aux événements de 1814. C'est pour quoi mon grand père naquit à Spire le 20 janvier 1811, deux mois jour pour jour avant le Roi de Rome.

Le traité de Paris et l'annexion de Spire à la Bavière Rhénane bouleversèrent une fois de plus la vie de notre aïeul. Il a maintenant 52 ans, des enfants encore jeunes, mon grand-père en bas âge et il est sans situation. C'est alors, le premier juin 1814, qu'il adressa deux demandes où il rappelait sa vie et ses états de service, l'une au Chancelier, Ministre de la Justice, pour obtenir un emploi dans l'ordre judiciaire, l'autre au Ministre de l'Intérieur pour être nommé à un poste dans l'Administration du Haut Rhin ou du Bas Rhin (1).

En attendant, il s'installa comme avoué à Wissembourg. La vénalité des offices n'avait pas encore été rétablie, elle ne

(1) Ces demandes se trouvent aux archives nationales, la première au fonds du Ministère de la Justice BB 648, la seconde au fonds du Ministère de l'Intérieur F1B1 (1731)/

le sera qu'en 1816 et la profession d'avoué était libre. Il n'obtint pas tout de suite satisfaction; le 25 septembre 1816 seulement, il fut nommé Procureur du Roi à Sélestat;

D'après ses états de service, il ne paraît avoir pris ses fonctions que le 29 mai 1817. Il avait trouvé des protecteurs. Le 18 mars 1815, le maréchal Suchet, duc d'Albufera, le recommandait au Chancelier pour être nommé greffier du tribunal de Wissembourg, poste à la nomination du gouvernement, l'office n'étant pas encore vénal et il était proposé par le Président du tribunal. Suchet, duc d'Albufera, avait commandé en Espagne et il est possible qu'il ait eu sous ses ordres et qu'il ait pu connaître et apprécier Joseph, le fils aîné de Louis Sadoul? De là, l'intérêt qu'il portait au père.

18 mars 1815, la lettre de Suchet était écrite deux jours avant le retour de Napoléon et elle ne trouva plus le ministre de Louis XVIII à qui elle était destinée. Cambacérès avait remplacé le 20 mars le vicomte d'Ambray. De plus, Suchet s'était rallié aux Bourbons, le Roi l'avait nommé pair de France. Est-ce pour ces raisons, le certain est que notre grand-père ne fut pas nommé greffier.

Le 18 août 1815, nouvelle recommandation au Garde des Sceaux, qui était redevenu celui de Louis XVIII, c'était le baron Pasquier. Le 18 août 1815, le Duc de Dalberg écrit; " je connais personnellement Monsieur Sadoul, il mérite l'intérêt et les bontés de M. le Garde des Sceaux. M Sadoul est un magistrat habile et intègre. J'ai l'honneur de le recommander. " Le duc

de Dalberg, d'une grande famille allemande, était entré au service de la France. Naturalisé Français, il occupa des fonctions importantes sous Napoléon et pendant la Restauration. Il est probable que Louis Sadoul l'avait connu pendant son long séjour dans la région rhénane .

Voilà donc notre grand père procureur du roi à Sélestat. Il va demeurer au Tribunal de Sélestat pendant 25 ans et trouver enfin stabilité et tranquillité dans une existence modeste sans doute, mais honorable. Il reste dix ans procureur; le 14 avril 1827, il est nommé président. Il paraît avoir été un excellent magistrat; à diverses reprises la Cour de Colmar et le Premier Président le félicitent de son zèle, de son activité et des résultats qu'il obtient .

Mais l'âge venait, notre aïeul venait d'entfer dans sa 80^e année, sa vue s'était affaiblie, ses forces déclinaient, il avait perdu sa femme le 22 janvier 1835. Il songe à prendre une retraite pour laquelle il n'y avait pas alors de limite d'âge. Une chose cependant le préoccupe et à très juste titre. Le 27 juin 1841, il l'expose au premier président. En raison de sa santé et pour le bien du service, il prendrait de lui-même sa retraite s'il était assuré d'avoir une pension. Mais il n'a pas les 30 ans de services réglementaires et, si une pension lui était refusée, il serait forcé de rester Président pour vivre, puisqu'il manque totalement de fortune . Or, il sait que des pensions sont parfois données avant 30 ans de services, il espère que pareille faveur lui sera

accordée. Le 24 juillet 1841, le premier président de Colmar signale cette situation au Garde des Sceaux et il insiste : " Monsieur Sadoul dit-il, est un magistrat plein d'honneur et de délicatesse, dont la conduite pendant la longue carrière qu'il a parcourue a constamment été honorable. Les sentiments qui l'ont dirigé jusqu'à ce jour sont encore ceux qui le déterminent à demander sa retraite. Sa position malheureuse lui fait une loi de s'assurer les moyens de pourvoir à ses besoins pour le temps qui lui reste à vivre. Vous comprendrez cette nécessité, M. le Ministre, et vous tendrez une main secourable au vieux et respectable magistrat. "

Des assurances sont sans doute données au Président Sadoul, il demande sa retraite et il y est admis le 5 octobre 1841. Le roi Louis Philippe, par ordonnance du 21 octobre 1841, le nomme Chevalier de la Légion d' Honneur, distinction alors rare. A la mort de mes grands parents, sa croix a été donnée à mon frère qui l'a placée au dessus de son bureau. Le 9 mars 1842, sa pension est liquidée à 1.161 frs, elle est basée sur 27 ans et 27 jours de service et un traitement moyen pendant les trois dernières années de 2.580 frs 83. C 'était alors le traitement d' un président de petit tribunal, c'était avec cette somme qui paraît aujourd'hui si modique qu'il devait vivre et vivre honorablement, élever aussi ses enfants. Je note en passant que, sans fortune, avec son traitement, le président Sadoul put faire entreprendre et terminer des coûteuses de médecine à l'un de ses fils. Il est vrai qu'il semble y avoir été aidé par les

Noel et peut-être Joseph Spitz ses beaux frères et belle-soeur.
(Voir plus loin)

Il vécut encore trois ans dans la retraite et mourut à Wissembourg , chez sa fille Marie Anne, le 1er juin 1845, dans sa 83° année. Il fut enterré le 4 juin à Sélestat près de sa femme. Le Courrier du Bas Rhin consacra à sa mémoire un article élogieux et, il faut le remarquer, les journaux étaient alors moins prolixes qu'aujourd'hui. M. Drion,Président du tribunal, Me Dorlan, bâtonnier et Me Dispot père, Président de la Chambre des avoués, prononcèrent des discours sur sa tombe. En faisant la part de la littérature obligatoire en pareille circonstance, je crois qu'on peut hardiment dire : Le Président Louis Sadoul fut un fort brave homme .

Les magistrats, le barreau et une foule composée des plus notables citoyens de notre ville, ont été appelés récemment à rendre un dernier et douloureux hommage à un homme qui avait été pendant longtemps le chef des uns, l'ami des autres, et qui a laissé dans la mémoire de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître, des souvenirs de vénération et des regrets aussi profonds que mérités. Le vénérable M.^r SADOUL, Jean-Louis-Martin, président honoraire du tribunal de Schlestadt, est mort à Wissembourg, le Lundi 2 Juin; selon ses vœux, son corps, transféré dans notre ville, y a reçu les honneurs funéraires, le 4 même mois. Un cortège considérable l'a accompagné, dans un religieux recueillement, jusqu'à sa dernière demeure: là MM. le président du tribunal civil, le bâtonnier de l'ordre des avocats et le président de la chambre des avoués ont pris successivement la parole, et, avec une émotion que l'assistance toute entière a partagée, ont fait leurs derniers adieux à celui qu'ils avaient appris à aimer et à vénérer pendant de longues années.

Discours prononcé par M. DRION, président.

MESSIEURS,

Réunis autour de cette tombe où va reposer un magistrat justement vénéré, il m'appartient à moi qui fus son collaborateur, son successeur et son ami, d'exprimer les regrets qui animent tous ceux qui ont connu le respectable président SADOUL.

Destiné dès sa jeunesse à l'exercice des fonctions judiciaires, issu d'une famille de robe, il fut magistrat dès avant la révolution de 1789, et si alors les événements privèrent le jeune bailli d'une place qu'il tenait à titre héréditaire, si sa fortune lui fut enlevée, il n'en demeura pas moins l'ami dévoué de son pays, le défenseur ardent des idées d'ordre et de liberté! Il traversa l'Empire dans les hautes fonctions administratives et ne résigna son emploi que lorsque les exigences du pouvoir lui parurent inconciliables avec les prescriptions de sa conscience. Rentré dès lors dans la vie privée il y resta jusqu'à ce qu'il fut appelé à remplir successivement dans cette cité les fonctions de procureur du Roi et de président.

Vous l'avez connu dans ces fonctions, Messieurs, et vous avez su l'apprécier. Doux et affable, d'une vertu antique, il savait concilier la rigueur qui s'attachait à son ministère avec la bienveillance dont son caractère était empreint. Il a été l'honneur de la magistrature, comme il a été l'idôle de sa famille. Parvenu aux dernières limites de l'âge, sa vie s'est éteinte dans les bras de ses enfants et au milieu de ses amis; car si chaque année le temps a diminué leur nombre, ce nombre s'est toujours accru de ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher.

Il a voulu que sa dépouille mortelle ne fut point séparée de la tombe de sa femme. Peut-être aussi que le souvenir de tout le bien qu'il a fait dans cet arrondissement, de la vénération dont il y était entouré, a augmenté en lui le désir de dormir dans une terre amie.

Repose donc ici, repose en paix à côté de celle qui pendant près de 50 ans fut ta compagne fidèle, qui partagea l'éducation de tes enfants, qui eut la moitié de tes joies et de tes peines; repose ici et que la terre te soit légère!

Discours de M.^e DORLAN, bâtonnier.

MESSIEURS,

Le Deuil, les regrets, les larmes qui nous amènent au pied de cette tombe, il les a bien mérités l'homme probe, le magistrat intègre, dont la terre va couvrir les dépouilles.

Pendant les vingt-quatre années qu'il a demeuré avec nous, nous l'avons vu, soit à la tête du parquet, soit comme chef du tribunal, conservateur fidèle des nobles traditions de la magistrature, juge éclairé, attentif à tous les débats, inaccessible aux influences, exact à son poste; sa parole était brève, mais chaque mot portait, ses décisions étaient promptes, mais elles étaient sûres. Il ne savait point embellir sa pensée par le charme de l'expression, mais il avait une logique irrésistible. Dans les causes les plus compliquées il possédait le rare talent de toujours saisir la difficulté, de l'attaquer de front et de la briser en marchant à la vérité. Tel était l'homme public.

Dans la vie privée, affable envers tous, d'une sensibilité exquise, caustique parfois mais jamais blessant, le cœur toujours ouvert aux émotions généreuses, il a su léguer aux uns le souvenir de l'amitié la plus douce, aux autres les gages d'une bonté paternelle, à tous les enseignements d'une vie sans reproche.

A cette place dorment depuis quelques années les restes d'une épouse qui fut l'objet de ses affections les plus chères, d'une compagne qui lui avait rendu la vie facile. Il a voulu que sa pierre tumulaire touchât à cette pierre amie. Sa pieuse prière est exaucée.

Qu'il est consolant, au sein de tant de douleurs, de te voir entouré de tous ceux que tu aimais, de ces collègues qui ont partagé tes travaux, de ce barreau qui s'est en quelque sorte formé sous tes yeux.

Pour moi, tu présidas à mes débuts, o le meilleur des hommes! Ta bienveillance fut longtemps mon unique soutien. Mon cœur est plein du souvenir de tes encouragements paternels. Il m'était donné de te saluer, au nom de l'Ordre des avocats, du dernier adieu.

Tu vas, après une vie longue et bien remplie, comparaître au tribunal du Juge des juges, escorté de mille bénédictions. Heureux ceux qui, comme toi, n'apportent que des vertus dans la balance où se mesurent les actions humaines.

Que le cri de notre reconnaissance t'accompagne!

Discours prononcé par M.^e DISPOT, père, président de la chambre des avoués.

MESSIEURS,

Dans ce moment suprême et solennel, les avoués, par mon organe, viennent aussi déposer leur tribut sur cette tombe. Des voix éloquentes vous ont retracé la vie et les travaux du vénérable président SADOUL; elles vous ont dit la droiture de son caractère, sa probité, son aptitude aux affaires; elles vous ont raconté comment sur le siège du ministère public, ou sur le fauteuil du président il avait su se concilier tous les cœurs.

Aussi, Messieurs, ce n'est pas un éloge que je viens apporter à mon tour, cet éloge serait au reste superflu, car il est dans toutes les bouches. Vous tous, en effet, au milieu desquels il a vécu, vous tous, Messieurs du tribunal et du barreau, dont il dirigea si longtemps les travaux judiciaires, vous savez quels regrets accompagnaient son départ, et ces regrets furent alors comme ils sont aujourd'hui son meilleur éloge.

Ce n'est donc qu'un tribut de reconnaissance que je viens déposer sur cette tombe, et ce tribut si je l'apporte en pleurant, moi qu'il a honoré de son amitié, je suis encore heureux de pouvoir l'apporter à notre ancien Président au nom de la compagnie des avoués, dont il sut toujours protéger les droits et garantir les prérogatives.

Aussi, Messieurs, cette reconnaissance est elle pure et sincère. Elle est l'expression de nos sentiments à nous tous pour ce magistrat qui fut toujours juste et bon.

Qu'il la reçoive donc ici avec nos regrets éternels.

La famille SPITZ - RICHARD

Notre arrière grand-père Louis Sadoul avait épousé le 12 janvier 1787 Marie Anne Spitz. J'ai déjà dit quelles étaient les conditions matérielles du mariage et la belle situation des jeunes mariés.

La famille Spitz était très considérée en Alsace. Le père, Dominique Spitz, originaire d'Epfig, était grand bailli de Lauterbourg. Les publications de son mariage, le 7 février 1768, en l'église collégiale de Saint-Martin de Colmar portent qu'il épousa la distinguée demoiselle Marie Anne Richard, fille légitime de l'éminent et prudent seigneur Jean Baptiste Richard, Conseiller du roi et garde des minutes auprès de la Cour suprême d'Alsace et de M. A Fries. Le mariage eut lieu à l'église d'Epfig. Ne prenons pas trop au pied de la lettre les épithètes ronflantes dont l'acte de publications qualifie les jeunes mariés et leurs parents. On en usait et on en abusait alors avec beaucoup de facilité, elles conservent néanmoins une certaine valeur.

Les Richard par d'autres branches, les frères, soeurs ou cousins de Madame Spitz-Richard, ont laissé de nombreux descendants dont nous sommes les parents lointains. Il m'est agréable de noter que la famille Benckard-Tauflieb, et par conséquent ma belle-fille, Madame Adrien Sadoul, descend des Richard. On trouve aussi dans la même descendance, Ingold, inspecteur des forêts, Rou-dolphi, président de Chambre à la Cour d'Alger, Bucquoy, com-

commandant de gendarmerie, Camille André, imprimeur à Nancy, Rossé, notaire honoraire à Saint Nicolas. La filiation exacte de ces parentés éloignées n'est pas établie, elle parait avoir son point de départ chez les frères ou sœurs de Madame Dominique Spitz née Richard, belle-mère de mon arrière grand-père Louis Sadoul.

J'ai déjà donné les détails connus sur Madame Sadoul-Spitz notre arrière grand mère.

Ses parents avaient eu huit enfants. Cinq moururent en bas âge et il est resta trois dont elle-même, une soeur et un frère que voici :

I) Madame Noel

Marguerite Françoise Spitz était née le 13 novembre 1771. Elle épousa le docteur Joseph Noel, né le 5 janvier 1753 à Bayon (aujourd'hui Meurthe et Moselle) où son père était chirurgien juré. Joseph Noel était un personnage original en même temps qu'un homme de valeur. Il fit ses études au collège de Nancy, devint docteur en philosophie, alla à Paris, puis revint à Nancy, où il enseigna l'anatomie. Médecin militaire, il prit part à des expéditions lointaines comme chirurgien major sur des vaisseaux de guerre dans les campagnes de 1781 à 1783. D'après son éloge par le professeur Flamant, il aurait embarqué sur le Neptune et aurait soigné Hyder Ali Kan, souverain de Mysore dans les Indes Orientales, soutenu par la France dans sa lutte contre la compagnie des Indes et qui fut un prince remarquable. Il prétendait

descendre de Mahomet . Ce que n'ajoute pas le professeur Flamant c'est que les soins du docteur Noel ne parvinrent pas à sauver ce souverain des Indes qui alla rejoindre Allah en 1782. Que ces connaissances précises sur ce personnage un peu oublié qu'est Hyder Ali Kant ne fasse pas trop l'admiration du lecteur. Je viens de les prendre dans un dictionnaire.

En 1786, le docteur Noel est chirurgien major au regiment d'Austrasie, en 1791, il est attaché aux hopitaux de Besançon. Il passe en 1792-93 , chirurgien chef de l'armée des Alpes; il est destitué, on ne sait trop pourquoi, il se justifie et il devient chirurgien chef de l'armée du nord (1794-1795) .Il est bientôt après, chirurgien à l' hôpital du Val de Grace à Paris. C'est de là qu'il est nommé le 14 thermidor , an IV(août 1796) directeur de l' école de médecine de Strasbourg. L'acte de nomination porte qu'il pratiquera la médecine légale dans les cas rares.

On le voit, le docteur Joseph Noël n'était pas le premier venu et il fit une jolie carrière. Il était membre de sociétés de médecine de Paris, de Bruxelles et aussi membre de l'Académie des Sciens-Lettres et arts de Nancy et je le dis d'autant plus volontiers qu'il s'agit de l'Académie de Stanislas, dont je suis au moment où j'écris ces lignes le Président.

M/ et Mme Noel étaient tous deux très originaux, sans enfant,

ils élèverent leur neveu Louis Sadoul et je donne ailleurs, dans le chapitre docteur Sadoul, quelques détails pittoresques à ce sujet . Joseph Noel était, paraît-il, très goutteux, il souffrait de rhumatismes qu'il avait peut-être rapportés de ses campagnes. Ces rhumatismes abrégèrent-ils sa vie ? Il mourut subitement à Strasbourg, le 29 juin 1808, âgé seulement de 55 ans. Sa mort, on fut unanime à la dire, fut une lourde perte pour la Faculté.

Madame Noel devait demeurer veuve pendant 52 ans, c'est presque un record, puisqu'elle mourut à Strasbourg le 11 juin 1860, à l'âge de 88 ans et 7 mois. Son souvenir est demeuré longtemps presque légendaire dans la famille. Elle était très connue à Strasbourg, Elle avait conservé les modes de sa jeunesse et, très âgée, elle s'habillait de blanc et de couleurs claires. Elle avait toujours au bras un grand ridicule, ce qui la mettrait à la mode aujourd'hui avec les sacs à main des femmes, mais qui la faisait remarquer au milieu du 19^e siècle où les femmes avaient des poches. Elle vivait encore au temps des crinolines, et quand les crinolines monstrueuses faisaient ressembler les femmes à des cloches à melon, elle persistait à ne porter que des robes à fourreaux. C'est là un dédain de la mode et du qu'en dira-t-on, bien rare chez la femme. Il indique au moins, avec de l'originalité sans doute, un caractère énergique et qui savait ce qu'il voulait. Elle aimait le spectacle, comme on disait alors, et elle passait ses soirées au théâtre, par économie, disait-elle, et pour ne pas faire de feu chez elle. C'est une façon comme une



Madame Noel, nee Spitz



Le silence sied à la tombe d'une femme et cependant pouvons-nous nous séparer de notre vénérable amie, sans lui dire un dernier adieu? Madame Noël! respectable amie, femme de cœur et de dévouement, esprit droit, jugement sûr, caractère fortement trempé! Dieu t'a accordé une longue carrière; tu as su la rendre honorable et utile. Ton premier dévouement a été pour ton père; ta piété filiale a bravé les périls de cette époque orageuse, dont ta mémoire fidèle nous a si souvent retracé les détails. Tu as rempli tes devoirs d'épouse, trop peu de temps pour votre bonheur mutuel, envers l'homme de bien dont le nom appartient à notre école de médecine. Si les devoirs si doux de la maternité t'ont été refusés, n'as-tu pas été une mère pour ta famille, pour ces parents qui t'apportent ici le tribut de leur reconnaissance et de leur juste douleur. Ferme et résignée, tu disais dans tes dernières heures: Je suis prête à mourir, mais je quitte à regrets tant d'excellents amis. C'est que l'amitié a tenu une large place dans ta vie; tu as su te faire des amis et les conserver de génération en génération. Les fils, les petits-fils te rendent ici le témoignage de l'affection que te portaient leurs pères. Cherchons dans nos plus lointains souvenirs, remontons aux jours de notre enfance, Madame Noël est là, dévouée, attentive, répondant au premier appel, à côté de tous les malades, soutenant nos mères dans toutes leurs épreuves domestiques. Adieu, témoin de nos premières années, amie de tous ceux que nous avons perdus! On s'éloigne encore plus de tant d'êtres chéris, en se séparant de

celle qui les a connus et aimés. Mais ton âme ferme et religieuse n'admettait pas les regrets stériles; une vie pure, une piété simple, une charité qui cachait ses œuvres, une amitié qui ne s'est jamais démentie, voilà le souvenir et l'exemple que tu laisses à ceux qui te pleurent.

Reçois notre dernier hommage, adieu, Madame Noël, adieu!

Strasbourg, le 14 juin 1860.

G. T.

M^{me} Noël, fille de M. Spitz, grand bailli de Lauterbourg, veuve de M. Noël, directeur et professeur de l'école de médecine de Strasbourg, née à Lauterbourg en 1771, décédée à Strasbourg, le 11 juin 1860.

Tante de mon grand père Victor Laclou
dont la mère était la veuve de M^m Noel

autre d'allier l'économie à la satisfaction de ses goûts.

La tante Noel n'était pas jolie, il s'en fallait du tout au tout, une photographie que nous avons d'un de ses portraits dans son âge mur n'est pas en effet très flatteuse. Il paraît qu'un jour elle racontait devant mon grand père qu'il lui était arrivé en diligence une singulière aventure, qu'un voisin très entreprenant lui avait pincé le mollet. Et mon grand père de répondre très irrévérencieusement : " Il faisait donc bien nuit, ma tante ". Mme Noel pardonna sans doute à ce neveu très mal élevé parce qu'il était le benjamin de la famille.

Les femmes coquettes de Strasbourg qui cherchaient à se rajeunir la redoutaient un peu, elle connaissait toutes les familles de la ville et elle citait les dates de naissance et de mariage des parents et des enfants avec une redoutable précision. Elle avait d'ailleurs une imperturbable mémoire et rappelait volontiers les souvenirs de sa jeunesse et notamment de la Révolution .

Il est fort regrettable que ces récits, contés, paraît-il, avec beaucoup de verve n'aient pas été recueillis.

Malgré ses travers, ses ridicules mêmes, la tante Noel était très aimée et aussi très respectée à Strasbourg. Quand elle mourut, le docteur Tourdes, Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg prononça un beau discours sur sa tombe, hommage rare pour une femme, à cette époque comme aujourd'hui.

devait y avoir un service très complet, puisque, après de nombreux partages de famille, il nous reste encore douze assiettes.

2) Joseph SPITZ - 1774 - 20 mars 1850.

Maïguerite Françoise Spitz épouse Noel, était une originale; son frère cadet, Joseph, en était un autre. C'est surtout ce que nous savons de lui. Marié en 1811, il n'avait pas d'enfant. Il s'était fixé à Spire, je ne sais trop pourquoi; peut-être parce que M. et Mme Louis Sadoul, sa soeur et son beau-frère, y habitaient, peut-être aussi parce qu'il avait trouvé l'occasion de se faire là une situation. Il y avait un commerce de vins. Le 28 septembre 1845, Louis Sadoul fils, alors étudiant en médecine va chez lui, sans doute envoyé en ambassadeur pour voir ce que devient l'héritage de ce vieil oncle sans enfant. Il fait de son voyage un récit humoristique à ses parents, décrit avec verve l'intérieur de l'oncle, et les manoeuvres de la famille de sa femme qui cherche à s'assurer l'héritage en faisant la cour au père Spitz. Il ajoute avec philosophie : L'horizon de nos héritages revet des couleurs bien suspectes. D'après la tradition, ces prévisions devaient se réaliser. A la mort de l'oncle Spitz, sa femme et sa famille auraient fait disparaître des valeurs et des titres et il ne serait resté que ce qui ne pouvait être dissimulé. Cependant mon grand-père touche pour sa part 21.986 francs (sensiblement plus de 100.000 francs d'aujourd'hui) et ses quatre frères et soeurs sans doute la même somme. Mme Noel, soeur de Joseph Spitz, intervient pour une grosse part. La succession de l'oncle Spitz ne s'était donc pas volatilisée complètement,

elle était encore opulente .

Joseph Spitz avait fait son testament le 5 janvier 1848. Il léguait à mon grand père qui était son filleul, par préciput et hors part, sa montre d'or portant pour dessin : " Il est l'heure de faire le bien "; ainsi que la chaîne d'or, la clef et les breloques qu'il avait portées toute sa vie. Mon grand père m'a donné cette montre; j'y ai fait mettre un mouvement moderne et je la porte habituellement. Elle est un précieux souvenir de ma famille et de moi-même que celui des miens à qui je le laisserai devra conserver avec soin. *(Il doit être Philippe Brullard, fils de ma sœur Louisa qui la détient -)*

entre 1811 - 1891

1) Marie Anne Baptiste Pauline Sabul.
Elle était née le 2 avril 1788 à Lauterbourg où son grand père Spitz était bailli. Nous connaissons sur elle assez peu de choses. Elle se maria très jeune et divorça très vite. Dans son acte de décès elle est dite veuve de Shepard Dick, président du tribunal de Frankenthal (avrière Rhénane). Il est évident qu'elle avait connu son mari quand son père était encore à Spire. Dick devait être rhénan, sans doute fonctionnaire français, pour qu'il demeurât dans son pays après 1816 et l'annexion de Spire et d'une partie du Palatinat à la Bavière. Quelles furent les causes du divorce, on l'ignore. Le certain, c'est que Marie Anne ne se remaria pas et qu'elle vécut en veuve jusqu'à sa mort, le 2 août 1868, à Lauterbourg. C'est elle qui prit soin

Les enfants du Président Louis Sadoul
frères et soeurs de mon grand-père

Ils étaient cinq, on le sait.

Marie Anne , 1788 - 1858

Joseph, 1789 - 1852

Marguerite, épouse de Rey de Baron , 1794-1863

Louis, 1795 - 1863

Victor, mon grand-père, beaucoup plus jeune que les
autres 1811 - 1891

I) Marie Anne baptiste Pauline Sadoul.

Elle était née le 2 avril 1788 à Lauterbourg où son grand-père Spitz était bailli. Nous connaissons sur elle assez peu de choses. Elle se maria très jeune et divorça très vite. Dans son acte de décès, elle est dite veuve de Gaspard Dick, Président du tribunal de Franckenthal (Bavière Rhénane). Il est évident qu'elle avait connu son mari quand son père était avocat à Spire Dick devait être rhénan, sans doute fonctionnaire français, puis il demeura dans son pays après 1815 et l'annexion de Spire et d'une partie du Palatinat à la Bavière. Quelles furent les causes du divorce, on l'ignore. Le certain, c'est que Marie Anne ne se remaria pas et qu'elle vécut on ne sait trop comment, jusqu'à sa mort, le 8 août 1858, à Wissembourg. C'est elle qui prit soin

des dernières années de son père qui mourut chez elle à Wissembourg (1845) .

D'après une tradition assez vague, Marie Anne devait être une personne assez originale et d'un caractère peu commode. Son divorce et son isolement pourraient l'expliquer. Mme Sérot, se souvient que, quand elle était petite, et qu'elle n'était pas gentille, son père disait : " Cette enfant là , elle sera comme la tante Marianne. " Heureusement, Mme Sérot a mieux tourné, mais cette comparaison montre que la tante Marie Anne avait laissé dans la famille un souvenir peu flatteur.

Comme pièce authentique, nous possédons son testament. Elle fait des legs assez importants à ses neveux et nièces, fils et filles de ses frères et soeurs. Ces legs s'élèvent au total de 41.200 francs dont 5.000 frs pour mon père et 5.000 frs pour mon oncle. Il y a en plus des dons à des amies et aux pauvres. Il s'agit de legs , remarquons le, et le reste de sa fortune, dont le montant n'est pas indiqué, a dû se partager entre ses héritiers naturels, frères et soeurs. Marie Anne était donc dans une situation pécuniaire assez belle. 41.200 frs compte tenu de la stabilisation de 1928 , font déjà 206.000 frs d'aujourd'hui. Si on se rapporte au milieu du 19° siècle, des besoins de l'époque, du genre de vie, il faut compter plus de 300.000 frs et ne pas oublier qu'il s'agit de dons et de legs seulement. Cette situation matérielle pose encore une fois la petite énigme que je ne parviens pas à expliquer. Le père de famille Louis Sadoul se dit sans fortune et ne pouvoir faire les frais d'un déménagement

quand, en 1802, il est nommé de Spire sous préfet de Pontarlier. Il le dit encore quand il veut prendre sa retraite en 1841. Bien qu'âgé de près de 80 ans, il ne quittera ses fonctions que s'il est assuré d'avoir une pension qui seule lui permettra de vivre. Alors comment se fait il que sa fille Marie Anne laisse une fortune appréciable. Peut-être, c'est la seule explication logique, avait elle hérité de la famille Spitz et de sa mère. Mais de cette fortune maternelle, part égale serait venue à mon grand-père, or quand il se marie en 1840, après la mort de sa mère, sa situation est beaucoup moins belle. Il en est de même du docteur Louis Sadoul, de Woerth et du commandant Sadoul. D'autre part, il serait bien resté quelque chose de cette fortune Spitz au grand père Sadoul. Pour l'hypothèse d'une fortune familiale, on peut relever encore que la tante Noel, soeur de Mme Louis Sadoul, toutes deux nées Spitz, laisse aussi à sa mort, en 1860, une assez jolie fortune. Toutes ces petites questions restent sans réponse.

A relever aussi que dans son testament la tante Marie Anne oublie quelque peu la branche du docteur Louis Sadoul de Woerth. C'est seulement dans un codicille qu'elle lègue à son neveu Lolo 2.000 frs, moins qu'aux autres. Les relations étaient sans doute plus fraîches, pour un motif ou pour un autre, et c'est peut être pour cette seule raison que Mme Sérot quand elle était méchante, s'entendait comparer à la tante Marie Anne, morte alors depuis quelques années déjà.

Peut-être conviendrait il alors de ne pas trop charger la mémoire de cette vieille tante.

2) Joseph Sadoul, né le 13 avril 1789, mort le 29 octobre 1852, marié le 27 février 1818.

La première partie de la vie de Joseph Sadoul est fort intéressante. Il aurait pu faire comme militaire une brillante carrière ; celle-ci fut brisée par les événements. Joseph Sadoul, fut un demi-solde et un rapide coup d'oeil sur sa vie montre bien qu'elle fut l'existence de ces officiers de l' Empire réduits très jeunes à l'inactivité et à la médiocrité, après avoir pu rêver de prestigieuses destinées.

Joseph Sadoul était né quelques jours avant la réunion des Etats Généraux ; il arrivait à l'âge d'homme à une époque où tous les espoirs étaient permis aux jeunes gens intelligents, audacieux et braves.

Il fit des études on ne sait trop où , sans doute à Spire près de son père. Dès qu'il eut 18 ans, il s'engagea, le 1er juin 1807. On dit qu'il se sauva du collège pour s'engager. Il prit du service dans les troupes du Grand Duc de Berg . Le grand duché de Berg, situé sur la rive droite du Rhin, avait comme capitale Dusseldrof. En 1806, Napoléon en avait donné la souveraineté à son beau frère, Joachim Murat, qui la conserva jusqu'au 1er août 1808, date où, par avancement, Napoléon le fit roi de Naples. Le grand duché de Berg fut alors incorporé à l' Empire français . Pourquoi Joseph Sadoul, choisit-il un corps du grand duché de Berg plutôt qu'un régiment français. Sans doute y avait-il des relations, en raison de la proximité de Spire et de Mayence ; peut-être aussi espérait-il un avancement plus

rapide dans ce corps étranger.

L'histoire des troupes du grand duché de Berg est intéressante, mais elle ne serait pas à sa place ici. On la trouvera dans le livre de Charles Schmidt : Le Grand duché de Berg (bibliothèque universitaire de Nancy). Ces troupes composées en très grande majorité d'allemands du Grand duché étaient à la fois très indisciplinées et très braves. Elles combattirent en Espagne et en Russie où elles subirent des pertes énormes.

L'avancement rapide de Joseph Sadoul, d'après ses notes, fut très mérité. Ses états de service sont très beaux; les voici pris aux archives du Ministère de la Guerre.

Engagé volontaire au service du Grand duc de Berg le 1er juin 1807, il est caporal le 20 juillet 1807.

Sergent ,trois semaines après, le 15 août, et sous-lieutenant un an après son engagement, le 17 juillet 1808. Dix huit mois après, le 25 février 1810, il est nommé lieutenant et , dès le 17 décembre 1811,après quatre ans et demi de service,il est capitaine . Il a alors vingt deux ans et demi. Capitaine à 22 ans, après s'être engagé comme soldat, évidemment c'était très beau, et Joseph Sadoul pouvait se croire appelé à une brillante destinée, s'il ne tombait pas sur quelque champ de bataille.

En 1809, 1810, 1811, il est à l'armée d' Espagne,cù il se distingue,probablement sous les ordres du maréchal Suchet, duc d' Albufera , le seul des généraux d'Espagne qui fut à la



Commandant Joseph Sadoul

hauteur de sa tâche . Il est blessé d'une balle au bras gauche, le 22 décembre 1810, à l'affaire de Saint Laurent de la Mouya.

En 1812, il est envoyé à l'armée de Russie, il est alors capitaine. Il se trouvait au passage de la Bérézina , où il fut blessé dun coup de feu à la tête . En 1813, le capitaine Joseph Sadoul prend part à la campagne d' Allemagne. Le 23 décembre 1813, après Leipzig et l'abandon de l'Allemagne, les troupes du grand duché de Berg sont dissoutes et Joseph Sadoul est versé au 5° regiment d' Infanterie légère; le 1er février 1814, il passe au 135° regiment. La campagne de France du printemps 1814, n'est pas portée à ses états de service. Le 1er mai 1814, après le retour de Louis XVIII , il est affecté au 1er regiment du Roi (infanterie de ligne). Le 29 juillet 1814, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Il prend part en 1815 à la courte campagne et le 18 juin, à Waterloo, il est blessé à la main droite.

Capitaine à 22 ans, campagnes d' Espagne, de Russie, d' Allemagne, blessé à la Bérézina, blessé à Waterloo, Joseph Sadoul était un des grognards de Napoléon. Il va en partager le sort. Après Waterloo, on le sait, l' armée française a du se retirer derrière la Loire où elle va être licenciée. Joseph Sadoul est licencié, le 19 septembre 1815. Le voilà sans situation et il a 26 ans. Ses galons, sa croix, il les a cependant bien gagnés . Plus tard, quand il demandera sa réintégration dans l'armée, ses anciens chefs diront ce qu'ils pensent de lui. Le 29 novembre 1826, le lieutenant général Damas, certifie qu'

il a été commandant supérieur des troupes du grand duché de Berg depuis leur formation à la fin de 1806 jusqu'à leur licenciement en 1813, qu'il a connu le capitaine Sadoul et qu'il a toujours été rendu de très bons témoignages de sa conduite et de sa bravoure par ses officiers. Le 30 octobre 1826, le maréchal de camp en retraite Geither, qui a été colonel brigadier, commandant l'infanterie du grand duché de Berg, dit que l'avancement rapide de Joseph Sadoul était une récompense due à son intrépidité en face de l'ennemi. Ce sont là de beaux témoignages.

Aussitôt après le licenciement, Joseph Sadoul avait demandé à être réintégré. Clarke duc de Feltre, l'ancien ministre de la guerre sous Napoléon, est devenu ministre de Louis XVIII et il est chargé de la réorganisation de l'armée. Joseph Sadoul lui adresse une demande de réintégration, le 19 décembre 1815. Le 8 février 1816, l'inspecteur général Comte de Quinsones donne un avis favorable et il précise que cet officier est très dans le cas d'être employé, tant à cause de l'aspect général de son physique que pour son excellente conduite et ses bonnes opinions.

Le 5 août 1817, il est nommé Capitaine complémentaire à la Légion des Basses Alpes, mais c'est une nomination assez théorique, et en fait, il ne reprend pas de service actif; il touche la solde de non activité en attendant l'ordre de rejoindre son corps. C'est le 30 avril 1819 seulement qu'il est remis en activité comme capitaine à la Légion du Finistère, mais ce n'était pas pour longtemps et il est bientôt admis à la solde de congé par suite de l'ordonnance royale du 23 octobre 1820. J'ai

rappelé tout à l'heure ses démarches de 1826, elles ne devaient aboutir qu'en 1829. Le 28 octobre de cette année là, il est enfin nommé capitaine au 18° regiment d'infanterie.

Que fit-il, comment vécut-il, pendant ces quatorze années d'inactivité. Sans doute, il rongea son frein, vécut de sa petite solde d'officier sans emploi et de sa très modeste fortune. Le 27 février 1818, il s'était marié à Wissembourg avec Louise Marguerite Heydenreich, née à Strasbourg le 5 thermidor, an IV. La fiancée apporte en dot 10.000 frs, des espérances, notamment celle de la succession d'un oncle, négociant à Saint Petersburg.

Joseph Sadoul était donc enfin réintégré et capitaine au 18° regiment quand arriva la révolution de 1830; comme beaucoup de soldats de Napoléon, il en bénéficia. Le 31 octobre 1830, Louis Philippe le nomma chef de bataillon, il avait été nommé capitaine près de 20 ans auparavant sur les champs de bataille d'Espagne. L'âge était déjà venu, Joseph Sadoul avait des rhumatismes; désormais sa carrière ne pouvait plus être brillante. Il est cependant fort apprécié de ses chefs et quand, le 30 avril 1836, il est promu Officier de la Légion d'Honneur, son colonel le félicite avec des mots extrêmement chaleureux.

La retraite approchait. Au commencement de 1837, le 48° est envoyé en Algérie, le commandant Sadoul pour une raison ou une autre, peut-être sa santé et ses rhumatismes, ne peut plus faire campagne, il demande sa retraite et il l'obtient le

24 avril 1837. Il avait 48 ans. Il vécut encore quinze ans, et mourut à Wissembourg le 29 octobre 1852.

Je me suis étendu avec une certaine complaisance sur la carrière du commandant Sadoul. C'est qu'elle montre bien quelle fut la vie de ces jeunes officiers, réduits à l'inaction à l'âge où beaucoup entrent seulement dans la vie, ne connaissant plus que des déboires et des désillusions, après s'être cru appelés à de belles destinées. Cette vie fut celle de milliers d'officiers, elle explique l'opposition aux Bourbons et la formation, dès ce moment, de la légende napoléonienne. A noter cependant que d'après divers indices le commandant Sadoul paraissait s'être rallié au gouvernement de la Restauration. On peut se demander si ce ralliement était tout à fait sincère ou s'il était inspiré par le désir d'obtenir sa réintégration.

Le commandant Sadoul eut deux filles. L'ainée, Pauline, naquit à Wissembourg le 17 août 1818, elle épousa le 23 novembre 1847 Constant Léonard Rabiât, né à Meaux le 14 juin 1807 alors capitaine au 8^e régiment de lanciers, en garnison à Haguenau; elle mourut le 12 août 1896; son mari, commandant en retraite, était mort le 13 mars 1883 à Vernon. Sa sœur Marie Catherine Amélie, née le 8 mai 1823, épousa, le 20 septembre 1852, M. Gustave Laurence, Inspecteur des douanes à Tarbes, qui fut par la suite nommé à Niort où il mourut le 8 mars 1895. Mme Laurence mourut aussi à Niort, le 26 avril 1901. M et Mme Laurence n'eurent pas d'enfants. Sa sœur aînée, Mme Rabiât eut deux filles.

L'ainée, Pauline Marie Anne Frédérique, était née à Wissembourg le 21 octobre 1848. Elle fut religieuse dans l'ordre de Notre Dame de Sion, sous le nom de soeur Marie Thérédice, elle devint supérieure de divers établissements de Sion à l'étranger notamment à Constantinople et mourut à Vienne (Autriche) le 19 septembre 1923. C'était une femme extrêmement distinguée, ai-je entendu dire .

Sa soeur Anne, née à Cambrai, où son père tenait garnison le 21 mai 1851, épousa, le 8 juillet 1874, Jean Lascomère, sous-lieutenant au 9^e dragons à Lunéville, elle eut une fille en 1882 qui mourut à l'âge de six ans. Jean Lascomère originaire de Nérac (Lot et Garonne) mourut jeune le 13 mars 1883.

Madame Lascomère se remaria près de vingt ans après son veuvage, le 2 juillet 1901, alors qu'elle avait 53 ans, avec M. Monluc de la Rivière, gentilhomme breton, de bonne noblesse, descendant de la famille Estienne, les célèbres maîtres imprimeurs des 15^e et 16^e siècles, qui était veuf lui même et avait 63 ans M de la Rivière mourut le 5 octobre 1925 en son château de Kervoal en Kerfenten, dans sa 87^e année. Mme de la Rivière mourut subitement à Verdan (Eure) le 23 avril 1928. Je n'ai jamais eu de rapports avec elle; je crois savoir qu'au fond c'était une brave femme, mais qu'en même temps, elle était fort originale. Charles Sadoul, pa conte était en rapport avec elle et, à sa mort, a hérité de très beaux meubles -

La branche descendant du commandant Sadoul est donc aujourd'hui éteinte.

- 3) Marie Marguerite Sadoul, épouse de Rey de Baron,
née à Strasbourg le 15 germinal an II (avril 1794),
morte à Strasbourg le 12 avril 1863.
-

Lors de la naissance de Marie Marguerite, le 4 avril 1794, en pleine Terreur, son père est secrétaire du district de Saarweden (Sarre-Union) Bas-Rhin ; son grand père Jean Baptiste est chef de bureau au département du Bas Rhin. Tous deux sont désignés ainsi à l'acte de naissance.

Marie Marguerite fut élevée à Spire, puis, en 1814, revint avec ses parents à Wissembourg d'abord, à Sélestat ensuite. Le 30 décembre 1821, elle épousa à Sélestat Jules de Rey de Baron qui avait été lieutenant au régiment du Roi à Sélestat. Jules de Rey appartenait à une excellente famille, originaire du midi. Son père était né en 1771 à Valéréas (département de Vaucluse) ; au moment du mariage de son fils, il était directeur des Contributions indirectes à Remiremont, et Chevalier de Saint Louis.

Jules de Rey était né à Paris, le 21 janvier 1797 (nivôse an V). Nous le trouvons en mars 1815 très jeune officier dans la maison du roi, comme sous lieutenant de cavalerie, garde de corps à la compagnie de Puységur en garnison à Béthune. Mars 1815, c'est le retour de l'île d'Elbe. Napoléon arriva

à Paris le 20 mars. Sept jours avant, le 13 mars, il avait licencié par décret la maison du roi. Avis du licenciement est donné au jeune de Rey le 26 mars, et il est autorisé à se retirer à Long le Saunier où son père était alors fonctionnaire des contributions indirectes. Il ne servit donc pas pendant les cent jours. A la seconde restauration, il rentra dans l'armée. En 1821 on le trouve sous-lieutenant au 39^e à Nancy. Le 12 septembre, il passe au 47^e à Mézières où il prendra rang le 15 juillet 1814. C'était évidemment le jour de son entrée à la maison du roi. Les simples soldats avaient rang et solde d'officiers. Le rétablissement de la maison du roi en 1814 avait excité un très vif mécontentement dans l'armée napoléonienne en raison des avantages qui lui étaient faits. Elle était évidemment composée de militaires dévoués à la cause des Bourbons.

Les notes du jeune de Rey sont excellentes. Le 30 septembre 1821, le colonel du 39^e le recommande à celui du 47^e en termes chaleureux : " Officier d'une conduite au dessus de tout éloge, dit-il, connaissant parfaitement son état, et servant avec zèle. Est un sujet très distingué, il est porté cette année sur les tableaux d'avancement et proposé pour la garde royale " .

Jules de Rey était donc un officier d'avenir, il ne devait cependant pas rester dans l'armée. Le grand-père Sadoul n'avait consenti au mariage qu'à la condition que son futur gendre donnât sa démission et choisit une autre carrière.

Cette opposition peut paraître aujourd'hui peu explicable et Mme Devallée, la petite-fille de Jules de Rey, s'en étonne et même s'en indign^{me}e, mais, pour apprécier sa décision, il faut toujours se reporter au moment où elle a été prise et aux conditions qui l'ont inspirée. Celle-ci se comprend à merveille. L'armée était alors une armée de métier, les changements de garnison étaient incessants, d'un bout à l'autre du territoire français, de Strasbourg à Bayonne ou de Dunkerque à Perpignan. Sur-tout, on était au lendemain des longues guerres de la Révolution et de l'Empire, six ^{ans} après Waterloo. Enfin, etc'était peut-être la raison principale, le grand père Sadoul avait son fils aîné Joseph, officier d'avenir lui aussi, mais en demi solde en 1815, et ne parvenant pas à retrouver une situation. C'était peu encourageant et compte tenues des circonstances, la décision du père Sadoul s'explique à merveille. Elle était rigoureuse certes et Jules de Rey confiait volontiers à ses derniers jours qu'il avait éprouvé deux grandes douleurs dans sa vie, quand il avait du donner sa démission d'officier et lorsqu'il avait perdu sa femme en 1863. Le ménage de Rey-Sadoul fut un très beau ménage, j'ai retrouvé une lettre du 1er mai 1863 où Jules de Rey écrivait à mon grand-père, son beau-frère, et parlant de sa femme, dit qu'elle était l'astre qui éclairait sa vie.

Après son mariage, il entra dans les contributions indirectes comme son père. Il occupa différents postes dont celui de Raon. Là, il fit la connaissance de ma grand mère Camille Treste

dont le père était brasseur à Raon et sa femme et lui, la trouvant à leur goût, eurent l'idée du mariage avec mon grand père.

Jules de Rey termina sa carrière comme receveur principal à Strasbourg, sa femme ne voulut jamais quitter cette ville et lui fit refuser tout avancement. Il mourut le 17 avril 1866. Les de Rey eurent huit enfants dont deux seulement survécurent. L'ainé Jules, né en 1822, entra aussi dans les contributions indirectes. Il eut deux filles, Marguerite, née en décembre 1858 devint ~~Mme~~ Devallée; elle resta veuve après quelques années de mariage. En 1887, elle créa à Nancy un pensionnat de jeunes filles qui eut beaucoup de succès et où mes filles ont fait leur instruction. Elle réussit grâce à son intelligence et à son énergie. Elle n'a pas d'enfants, mais elle a adopté le fils né d'un premier mariage de son mari. *Madame Devallée est décédée à Nancy vers 1950 - Son fils adoptif Joseph, fonctionnaire colonial, qui avait fait presque toute sa carrière au Tchad dont il avait été l'Administrateur en chef, était décédé quelques années auparavant, en retraite à Nancy chez sa mère -*
La seconde, Marie, épousa M. Grivet qui était à la fin de sa carrière professeur estimé au collège de Lunéville. Elle vit aujourd'hui avec sa soeur à Nancy. Rapports excellents avec Mme Devallée et Mme Grivet.

Le ménage Rey-Sadoul eut aussi une fille Emilie, qui épousa M. Ferru et eut un fils qui est aujourd'hui général de cavalerie en retraite à Beaune (Côte d'Or); il a un fils et une fille. Nous n'avons à peu près pas de relations avec les Ferru.